

Appel à candidature à un poste de « Technicien forestier territorial secteur Doubs » (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bourgogne-Franche-Comté

<u>Intitulé du poste :</u>	« Technicien forestier territorial secteur Doubs » (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon statut des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe
<u>Catégorie d'emploi :</u>	B
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon grilles statutaires du CNPF (reclassement en fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique Etat. Fourchette : entre 31.6K€ et 41.3 K€ bruts/an
<u>Résidence administrative :</u>	PONTARLIER (25) ou BESANCON (25)
<u>Prise de poste prévue :</u>	Au 1^{er} juillet (adaptable en fonction des disponibilités)

Présentation du CNPF et du contexte de la mission

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire métropolitain. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Le secteur d'activités recouvre environ un tiers du département du Doubs dans la zone de montagne entre Maiche et Chapelle des Bois en descendant jusqu'à Levier. Situé au cœur du massif jurassien, la forêt en est une composante majeure du territoire (40% du territoire) pour moitié privée. Ce sont essentiellement des forêts résineuses ou mixtes dont certaines sont touchées par des problèmes sanitaires importants (scolytes, dépérissement ...).



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

www.cnpf.fr



Ce poste est à pourvoir suite à mobilité de l'actuel technicien forestier.

Description du poste

Sous l'autorité de l'Ingénieur(e) responsable du département du Doubs, le technicien sera chargé notamment de :

- Instruire les documents de gestion durable et soutenir leur promotion,
- Conseiller les propriétaires en s'appuyant sur les outils d'aide à la décision CNPF (Bioclimsol, Indice de Biodiversité Potentielle ...) au travers de contacts individuels et visites-conseils,
- Animer des projets collectifs de desserte forestière et les Associations Syndicales autorisées existantes sur le secteur,
- Organiser des réunions d'information,
- S'impliquer dans des conventions régionales.

Profil recherché

Formation – expériences

- Niveau BTS, spécificité « Gestion forestière » / Licence professionnelle « Conseiller forestier » ou tout autre diplôme de niveau Bac+2,
- Goût pour le développement forestier, l'initiative personnelle et le contact avec les propriétaires et gestionnaires,
- Bonne capacité d'animation et aptitude à s'insérer dans une équipe,
- Très bonne organisation, autonomie,
- Qualités rédactionnelles, maîtrise des logiciels informatiques courants,
- Force de proposition afin d'élargir la mission et d'ouvrir de nouvelles perspectives,
- Une connaissance de l'outil SIG QGis, serait un plus,
- Permis B valide obligatoire.

Dispositions internes

- 25 jours de congés et 19 jours de RTT,
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60% par l'employeur,
- Télétravail possible en fonction du métier et de l'activité exercée,
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal et forfait mobilité durable,
- Mutuelle obligatoire avec participation de l'employeur à hauteur de 50%.
- Prévoyance facultative avec participation employeur à hauteur de 7 €/mois.

Personnes à contacter

- François JANEX, Directeur : 06 71 01 65 59

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **23 mai 2025** dernier délai un dossier comprenant : une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste, un curriculum vitae détaillé, par mail ou par courrier à : bfc@cnpf.fr
CNPF Bourgogne-Franche-Comté, 18 boulevard Eugène SPULLER 21000 DIJON

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone et courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra **2 juin 2025** dans les locaux du CNPF BFC à BESANÇON.